

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
- Absent(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Cécile DELATTRE
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

**N° CP/2018/096 - 33020 - Habitat en faveur des ménages défavorisés  
PDALHPD - Proposition d'attribution de subvention de  
fonctionnement 2018 à l'association "AVA habitat et  
nomadisme" et d'approbation de la convention de financement**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer à l'association "AVA habitat et nomadisme" une subvention de fonctionnement d'un montant total de 84 000 € pour le cofinancement en 2018 de 4,8 ETP correspondant aux postes suivants :

- . les postes de directeur et de secrétaire de l'association,
- . le poste de chef de chantier-intervenant technique,
- . les postes d'agents de développement habitat ;

- approuve, par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le projet de convention d'attribution de subvention à conclure entre l'association "AVA habitat et nomadisme" et le Département, annexé à la présente délibération, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1116671-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 16/04/18